



L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL CANADA-UNION EUROPÉENNE



AECG – UN AVANTAGE CONCURRENTIEL POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE CANADIENNE

Qu'est-ce que l'AECG?

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) sera appliqué provisoirement à compter du 21 septembre 2017.

Cet accord créera des emplois, renforcera les relations économiques et comblera le fossé entre les entreprises agroalimentaires canadiennes et les 510 millions de consommateurs de l'UE. L'AECG profitera concrètement aux Canadiens.

L'AECG, l'une des initiatives commerciales les plus ambitieuses du Canada, offrira de grands avantages aux exportateurs. Cet accord de libre-échange progressiste couvre pratiquement tous les secteurs et aspects du commerce entre le Canada et l'UE afin d'éliminer ou de réduire les obstacles.

Comment l'AECG soutient-il les entreprises agroalimentaires canadiennes?

Notre secteur agroalimentaire profitera des avantages que procure l'AECG dès le premier jour de son application provisoire, le 21 septembre 2017.

Élimine la plupart des droits	Vous donne un avantage concurrentiel
<p>Avec l'AECG, 94 % et 96 % des droits à l'importation visant respectivement les produits agricoles et les produits de la mer seront immédiatement éliminés.</p> <p>Les droits de douane de l'UE ont déjà atteint les sommets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 89 euros/tonne pour l'avoine; • 20 % pour les crevettes; • 17.6 % pour les canneberges séchées sucrées; • 8 % pour le sirop d'érable; • 7.7 % pour certaines légumineuses transformées. 	<p>Les entreprises agroalimentaires canadiennes profiteront d'un avantage considérable par rapport à leurs concurrents qui continueront de se voir imposer des droits par l'UE.</p> <p>L'AECG contribuera également à élargir les marchés existants ou à en créer de nouveaux pour nos produits dans l'UE.</p> <p>Nota: Pour profiter de l'AECG, les produits que vous exportez vers l'UE doivent respecter toutes les exigences réglementaires et les règles d'origine. Vous trouverez sur notre site Web les exigences européennes en matière de réglementation.</p>

Échanges agroalimentaires entre le Canada et l'UE – En chiffres





Principales possibilités d'exportation vers l'UE

 Aliments pour animaux de compagnie	 Avoine	 Blé dur	 Crevettes et crevettes roses
 Érable et produits de l'érable	 Graines de lin	 Graines de moutarde	 Haricots communs et haricots blancs
 Homard	 Lentilles	 Morue	 Pain d'épice
 Petits fruits	 Pétoncles	 Produits de boulangerie	 Saumon

Informez-vous pour en savoir plus sur les forces, les possibilités et d'autres aspects du secteur agroalimentaire canadien.

Consultez notre site Web :

[Information sur les marchés agricoles et alimentaires - Europe.](#)

Vous voulez exporter des produits vers l'UE?

Le Service d'exportation agroalimentaire se soucie de vos besoins: son but est de vous aider à atteindre vos objectifs commerciaux à l'étranger.

Voici comment nous pouvons aider :

[Faire des affaires en Europe](#)

Trouvez des rapports, des fiches de renseignements, des vidéos et plus encore pour vous aider à tirer profit de l'AECG et d'autres débouchés dans l'UE.

[Service lié aux salons professionnels](#)

Participez au pavillon du Canada et faites connaître vos produits lors de salons commerciaux internationaux de premier plan.

[Service des délégués commerciaux du secteur agroalimentaire](#)

Communiquez avec des délégués commerciaux experts qui peuvent faciliter l'accès de vos produits canadiens aux marchés de l'UE.

[Marque Canada](#)

Tirez parti d'un ensemble d'outils et exploitez l'image positive du Canada pour différencier vos produits sur le marché de l'UE.

[Programme Agri-marketing](#)

Programme permettant aux petites et moyennes entreprises agroalimentaires d'obtenir une aide financière pour exporter leurs produits.

[Contacts pour les exportateurs](#)

Joignez les contacts et ressources qui peuvent vous aider à exporter vos produits vers l'UE.

Des questions sur l'exportation? Nos experts peuvent y répondre.

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires? Vous voulez des réponses à vos questions sur l'exportation et l'AECG?

Votre entreprise agroalimentaire peut communiquer avec nous au moyen du guichet unique du Secrétariat de l'accès aux marchés :

MAS-SAM@AGR.GC.CA

Restez branchés

Suivez-nous en ligne pour connaître les plus récentes nouvelles concernant les exportateurs agroalimentaires canadiens et notre industrie.

www.sea.agr.gc.ca



@AAC_Canada



/AgricultureCanadaFra



/AgricultureCanadienne

#AgCan

#AECG

#entreprisealimentaire

